

Ecole primaire du Centre
50-68 boulevard baron du marais
69110 Sainte Foy-lès-Lyon

Compte rendu du conseil d'école du mardi 6 mars 2 018 de 18h30 à 20h30

Présents : Catherine Buthion – Céline Gaudillat - Catherine Veyret – Pascale Garcez – Benjamin Duc – Philippe Gravallon – Samuel Augros – Caroline Lopez-Mamet – Julie Tuzet - Jean-Michel Lachana – (enseignants) Thibaut Astier – (représentant Mairie) – Carine Charlet – Blandine Hernandez (centre social) – Faïza Mihoubi – Sophie Ernesto – Virginie Janin-Favre – Nathalie Perreton – Estelle Dubois – Lise Rémy – (parents d'élèves élus)

Excusé(es): Stéphane Garapon (IEN) – Marie-Claire Bordet – Eric Onillon – Céline Péchoux – Constance Dousset (mi-temps) – Blandine Perrot - Anne-Laure Gely (parents d'élèves)

Absents : Stéphane Monjon – Selma Bouskela - Anne-Catherine Meyer – Caroline Pavalecino – Olivier Large – Maud Girin - Nadia Petitjean (parents d'élèves)

Accueil des participants – Lecture de l'ODJ – le directeur fait remarquer que l'ODJ est conséquent et qu'il conviendra d'être discipliné afin de traiter chacun des points évoqués dans le temps imparti. Les points seront abordés dans un ordre différent pour faciliter les intervenants. Le directeur souligne l'initiative originale des parents élus qui ont fait passer un questionnaire à l'ensemble des parents d'élèves concernant les sujets à aborder en conseil d'école. 48 parents ont répondu. C'est à partir des réponses de ces parents d'élèves que les points abordés seront traités. M. Astier demande s'il peut avoir accès à ce questionnaire. Les parents d'élèves donnent leur accord.

Collaboration entre le centre social et l'école

Intervention des représentantes du centre social : Mmes Blandine Hernandez et Carine Charlet
L'école accueille dans le cadre de l'aide aux devoirs 9 élèves de l'école du Centre et de Chatelain les lundis, mardis et jeudis de 16h 45 à 18h. Ces élèves sont choisis sur proposition des enseignants et mise en relation du centre social avec les familles concernées. Les locaux de l'école sont utilisés par convention. Tous les niveaux sont représentés : 2 CP, 1 CE1, 2 CE2, 1 CM1, 1 CM2. Il s'agit d'élèves qui éprouvent des difficultés à faire leur travail à la maison. Cette action permet à ces élèves avec l'aide d'une personne bénévole et d'un animateur du centre social de gérer ce travail du soir. Les activités outre l'aide aux devoirs consistent en un temps de goûter, un temps de travail et un temps de jeux. Mme Hernandez suggère que, pour aller plus loin dans la collaboration, il puisse y avoir des entretiens avec les parents en présence de leur professeur et de l'intervenant.

Sécurité à la sortie de l'école et problèmes de stationnement aux abords des deux écoles

Maternelle :

Nombreux sont les parents qui soulignent le peu de places de stationnement au niveau de l'école maternelle. La verbalisation est trop fréquente. L'idée d'un « dépose-minute » est évoquée avec une tolérance pour éviter la verbalisation. Cela semble très compliqué voire impossible à réaliser.

Un parent aimerait la réactivation des lignes de pédibus comme le demande également la mairie. Il est répondu que le pédibus a existé et que pour le réactiver il convient que des parents puissent se charger de l'accompagnement des élèves.

Un autre nous alerte sur le passage piéton situé rue Jeanne d'Arc : il est très dangereux car les voitures ne respectent pas les règles de stationnement.

Elémentaire :

Les problèmes de stationnement sont aussi évoqués: pas assez de places.

Des parents nous alertent quant à la sécurité: il y a beaucoup de circulation le matin et malgré le nouvel aménagement du carrefour et les feux tricolores, les passages piétons restent dangereux (rue

du Neyrard et boulevard du Baron du Marais). Ils regrettent qu'il n'y ait pas de personnel pour aider les enfants à traverser.

La signalisation au sol indiquant la présence d'une école n'est pas très visible.

La déserte derrière l'abri de bus est également dangereuse pour les enfants arrivant à pied.

L'espace sur le trottoir pour récupérer les enfants est trop petit.

La demande faite lors du précédent conseil d'école a été entendue : le bloc de béton a été enlevé durant les vacances d'hiver.

Un parent d'élève souhaiterait l'installation d'un banc contre le mur afin qu'on puisse s'y asseoir en attendant les élèves.

Globalement les parents d'élèves soulignent la dangerosité du carrefour. M. Astier estime que par la configuration des lieux les véhicules ne peuvent pas rouler vite et que par conséquent il s'agit d'un des endroits à proximité des écoles les moins dangereux de Sainte Foy-lès-Lyon.

Plusieurs pistes sont évoquées cependant pour renforcer la sécurité :

- Réactiver la demande d'un panneau attention école
- Etudier la possibilité de feux orange clignotants
- Demander à des parents d'élèves de faire traverser les enfants : M. Astier nous informe que la mairie peut former les parents volontaires et fournir le matériel (gilet jaune....)
- Refaire de façon plus marquée le marquage au sol : travaux prévus en avril
- Réorganiser la présence de la police municipale aux abords de l'école.

Travaux en Maternelle

Le visiophone sera installé cette année. Les travaux de préparation ont déjà été entrepris.

Nombreux sont les parents à déplorer le manque de jeux dans la cour de Maternelle : peu nombreux, pas adaptés aux enfants de grande section, pas assez d'engins roulants, jeux souvent cassés ...

L'entretien du matériel et des jeux est évoqué. Y-a-t-il un prestataire pour réparer les objets cassés ?

M. Astier indique que ni le filet de protection ni le toboggan ne seront installés.

Le projet de traçage sera de nouveau soumis au service technique.

D'une manière générale, les parents font remarquer que l'école est un peu vieillissante.

Travaux en Élémentaire

La problématique des toilettes est évoquée : accès uniquement par la cour, problèmes d'hygiène,....

M. Astier annonce que la réhabilitation des toilettes sur les toilettes existantes sera réalisée au cours des vacances d'été : elle comprend une isolation par la toiture, le changement des portes et des fenêtres ainsi que le changement de tout l'ensemble des blocs sanitaires.

Le changement des deux toitures des salles préfabriquées est prévu au cours des vacances d'été.

Les fuites incessantes sur le toit entre le préfabriqué sud et le bâtiment école doivent être également prévues dans les travaux. Il y a des infiltrations d'eau dans le bâtiment.

L'installation des TNI dans les classes se fait petit à petit : trois classes en élémentaire ont été équipées au cours des vacances d'hiver. Il ne reste qu'une seule classe à équiper en élémentaire.

M. Astier souligne que l'école du Centre est maintenant l'école la mieux équipée de la ville.

La classe informatique mobile fait l'objet de critiques : pas assez de prises pour brancher tous les ordinateurs, des batteries insuffisantes.

Restauration scolaire

Maternelle :

Très satisfaits et satisfaits : 76,1 %

Peu et pas satisfaits : 23,9 %

Les parents sont dans l'ensemble satisfaits de la pause méridienne.

La qualité des repas est soulignée. La flexibilité des inscriptions est très appréciée.

Elémentaire :

Très satisfaits et satisfaits : 55,2 %

Peu et pas satisfaits : 44.8 %

La qualité et la diversité des repas sont ici également soulignées.

Cependant, la majorité des parents ayant répondu au questionnaire se plaignent des conditions dans lesquelles leurs enfants déjeunent.

- beaucoup de bruit
- le personnel crie trop souvent
- les enfants ne choisissent pas leur place
- l'attente dans le hall de l'école est parfois bien trop longue
- de ce fait, la durée des repas est trop courte : les enfants apprennent à manger rapidement, ce

qui n'est pas bon.

Les parents d'élèves ne notent pas d'évolution positive quant au climat général. La SOGERES n'a pas pour vocation d'afficher une BD sur les comportements à adopter en cantine. Le règlement intérieur est là pour le rappeler. Les parents d'élèves voudraient des temps méridiens conviviaux et apaisés. De nombreuses pistes sont évoquées. Les parents d'élèves ont des propositions et souhaiteraient les soumettre au personnel compétent de la mairie, Mme Dumas et Mme Vérot.

Carine Charlet propose une collaboration avec des animateurs du centre social pour la gestion des élèves sur le temps de cantine. M. Astier précise que cela a un coût et qu'il faudrait discuter de ce qu'il serait possible d'envisager. Une aide ponctuelle sur une période?

PPMS

Un exercice de mise en sécurité a été réalisé dans chaque bâtiment (Maternelle et Élémentaire) avant les vacances d'hiver afin de tester la réactivité de chacun (adultes et élèves) et de vérifier l'état du matériel et des installations. Globalement le plan de mise en sécurité a bien fonctionné. L'alarme fournie (corne de brune à gaz) gagnerait à être plus performante cependant. Certains parents font remarquer qu'ils n'ont pas été avertis de cet exercice. Il est répondu que l'école n'a pas jugé utile d'avertir à l'avance de cette alerte PPMS afin de tester réellement la réactivité des installations et des personnes.

Coopérative scolaire

Un bilan financier intermédiaire est présenté au conseil d'école concernant l'utilisation de la coopérative scolaire.

A ce jour, le compte est créditeur de 3 375,39€.

- Les cotisations volontaires des familles** nettes pour cette année scolaire sont de 1115.40 €.

Nous avons dû enlever le montant OCCE pour un montant de 522.60 €, l'assurance OCCE pour 67 € enfin 270€ pour les carnets de liaison.

Pour l'année 2017-2018 les dons ont été de 1 975€ alors qu'en 2016-2017 les dons étaient de

2 217€ soit une diminution de 254€ est à noter. Cela fait 4,46€ par élève.

La participation des familles à l'OCCE est en baisse. Il est proposé de demander la participation des familles à l'OCCE au moment des documents de rentrée 2018. Un réajustement des cotisations pourrait être demandé. La proposition sera soumise au prochain conseil d'école.

Projets sorties scolaires : spectacles de fin d'année ? Carnaval ?

Certains parents ne comprennent pas pourquoi les deux sorties de ski dans le cadre du projet sportif roller ont eu lieu la même semaine. Ils regrettent que certains enfants malades n'aient pas pu y participer. Ils se posent également la question de savoir pourquoi les élèves de CM1 de la classe de

CE2/CM1 n'ont pas été associés à ces deux sorties. Les élèves de CM1 de la classe de CE2/CM1 n'y ont pas participé car ils n'étaient pas associés à l'activité roller dans leur parcours sportif de projet d'école.

Les sorties scolaires se poursuivront au cours de cette année en rapport avec le projet d'école. Les spectacles de fin d'année en rapport avec le projet d'école auront lieu les mardis 22 et 29 mai pour le cycle 2 et le cycle 3. Ils se tiendront à l'espace culturel Jean Salles. Un courrier d'informations aux familles sera donné ultérieurement. Le spectacle de Maternelle sera donné le 22 juin au cours de la kermesse annuelle.

Certains parents regrettent que le Carnaval ne soit pas célébré cette année. Il a été décidé de ne pas fêter le Carnaval à l'école car d'une part le jour du Carnaval est tombé durant les vacances d'hiver et d'autre part il ne correspond pas véritablement à notre projet d'école. Cette décision est une décision du conseil des maîtres.

Classes transplantées

Les parents d'élèves regrettent qu'aucune classe transplantée ne soit prévue. Il souhaiteraient qu'un élève puisse partir au moins une fois dans sa scolarité. Ce souhait est partagé par l'équipe enseignante. Cependant il est rappelé que les enseignants doivent se porter volontaires et être porteurs d'un projet dans le cadre du projet d'école pour organiser et encadrer les classes transplantées. Tout cela est lourd et il peut arriver que personne ne soit disponible et volontaire pour organiser ces classes transplantées.

Panneau d'affichage : mise à jour

Maternelle :

Les informations passent bien via le cahier de liaison.

Les panneaux d'affichage sont encombrés, les informations sont parfois datées.

Les absences sont bien signalées.

Elementaire :

Les informations passent bien via le cahier de liaison.

Ici aussi le manque de mise à jour des panneaux d'affichage est souligné : cela conduit les gens à s'en désintéresser. Le manque de visibilité du panneau qui est côté salle Michel Barlet est souligné.

Il est rappelé que les deux sites disposent de panneaux d'affichage qui appartiennent à l'école, aux parents d'élèves et à la mairie. L'école gère ses panneaux d'affichage en essayant de les actualiser et en y portant les informations nécessaires et permanentes. Concernant les parents d'élèves le problème de l'accessibilité et de la visibilité est posé. Concernant le panneau de la Mairie, elle seule le gère.

M. Astier confirme que le panneau des parents d'élèves situé côté salle Michel Barlet sera remplacé par un panneau neuf.

Liaison GS/CP

Les parents souhaiteraient savoir si des actions concrètes seront menées entre les élèves de GS et ceux de CP. Les deux niveaux de classe GS et CP se rencontreront au cours du dernier trimestre : rencontre avec goûter et visite des locaux, rencontre avec activités dans les classes. Les parents en seront informés.

Etude du soir

Maternelle :

Les parents sont dans l'ensemble satisfaits. Les enfants apprécient ce temps.

Certains parents aimeraient que les horaires soient plus amples : 18h c'est un peu tôt pour certains.

La flexibilité pour récupérer les enfants est très appréciable.

Elémentaire :

Encore une fois, les parents sont dans l'ensemble satisfaits. Le temps de 16h30 à 17h est apprécié : il permet aux enfants de se détendre.

Les parents sont satisfaits de pouvoir récupérer leurs enfants à 17h.

Quelques remarques cependant :

- une étude dirigée serait préférable à une étude surveillée, afin que les devoirs soient réellement faits.
- pour les plus jeunes (CP, CE1), une heure d'étude c'est un peu long.
- la sortie à 17h n'est pas bien sécurisée. Les personnes chargées de vérifier l'identité et d'accueillir les parents/ nounous/... doivent être plus vigilantes.
- une sortie à 18 h 30 serait souhaitable pour certains parents.

Même si on peut comprendre la difficulté de certains parents d'élèves à venir chercher leur enfant à 18 h, il est rappelé qu'il n'est pas souhaitable pour les enfants de rester trop longtemps à l'école. Ils ne peuvent pas passer plus de 10 heures à l'école. Les remarques concernant la sécurité et la vigilance des agents d'étude est prise en compte. Les autres demandes seront soumises à la Mairie.

Matinées « Réussir à l'école publique »

Dans le cadre de la journée de solidarité (lundi de Pentecôte), l'opération « réussir à l'école publique » aura lieu le samedi 17 mars de 10 h à 12 h à l'école du Centre comme dans les autres écoles de la circonscription d'Oullins. L'école ouvrira donc ses portes et montrera comment l'école publique favorise la réussite de tous les élèves et veille à l'amélioration du climat scolaire. Ce sera également l'occasion d'un moment de découverte et de partage. Les questions sur la sécurité sont évoquées. L'école fera appel aux parents d'élèves et aux enseignants pour assurer la sécurité. Les visiteurs devront être en mesure de justifier de leur identité. Les enfants seront placés sous la responsabilité de leurs parents. La Mairie est au courant de cette initiative. Un courrier d'informations aux parents sera donné. Des affiches d'informations ont été réalisées. L'équipe enseignante espère un vif succès de cette matinée « portes ouvertes ».

Prévision effectifs 2 018/2 019 suite aux constructions dans le secteur

Les parents d'élèves souhaitent savoir si la mairie a anticipé une possible augmentation des effectifs en raison des nouvelles constructions dans le secteur.

Les prévisions d'effectifs seront annoncées en fin d'année scolaire et il appartiendra alors à la direction académique en relation avec la mairie de faire en sorte que les élèves soient accueillis dans les meilleures conditions. S'il n'est pas possible d'accueillir une nouvelle classe pour des questions de place, il pourrait y avoir des dérogations qui permettraient d'accueillir éventuellement les enfants dans de bonnes conditions. A cet effet, les inscriptions pour la rentrée scolaire 2 018 auront lieu du 5 mars au 4 mai. Une inscription en Mairie est obligatoire avant l'admission à l'école. Une affiche concernant les modalités pour l'inscription est en place sur les panneaux des deux bâtiments. Des panneaux municipaux informeront également les familles.

Fin du conseil d'école à 21h 30. Le Président remercie l'ensemble des participants pour la bonne tenue de ce conseil d'école. Le pot de l'amitié est servi. Un remerciement est adressé à tous les enseignants et les ATSEM pour leur travail au quotidien avec les enfants. Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 12 juin à 18 h 30 dans cette même salle..

Le Président
Jean-Michel Lachana

Pour les parents d'élèves
Estelle Dubois

